



Association belge des praticiens  
de l'art infirmier

[WWW.INFIRMIERES.BE](http://WWW.INFIRMIERES.BE)

# 2023

# Rapport annuel

CLINIQUES  
DE L'EUROPE

EUROPA  
ZIEKENHUIZEN

advanced care · personal touch

 Joint Commission  
International



ORGANIZATION  
ACCREDITED BY  
JOINT COMMISSION  
INTERNATIONAL



## ET SI TU FAISAIS PARTIE DE NOTRE ÉQUIPE?

Tu souhaites t'épanouir dans un organisme accrédité JCI, convivial et multidisciplinaire au sein duquel le bien-être du patient est la priorité numéro 1 ?

Tu aimes les nouvelles technologies et l'amélioration de la qualité des soins te tient à cœur ?



Alors rejoins-nous sans  
plus attendre !



Rendez-vous sur  
**workat.europehospitals.be**

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Mot du président</b>	p. 4
<b>2</b>	<b>Introduction</b>	p. 7
<b>3</b>	<b>Bilan 2023</b>	p. 8
	3.1. Représenter	p. 8
	3.2. Informer	p. 12
	3.3. Former	p. 15
	3.4. Responsabilité sociétale et durabilité	p. 17
<b>4</b>	<b>Objectifs 2024</b>	p. 18
	4.1. Revendications	p. 18
	4.2. Information	p. 19
	4.3. Formation	p. 19
	4.4. Plan RSE	p. 19
<b>5</b>	<b>Structure</b>	p. 20
	5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - ASBL)	p. 20
	5.2. L'Assemblée Générale (AG)	p. 20
	5.3. L'Organe d'Administration (OA)	p. 21
	5.4. Le bureau exécutif	p. 22
	5.5. L'Assemblée des Mandataires	p. 22
	5.6. L'équipe de coordination	p. 23
	5.7. L'équipe de volontaires	p. 23
	5.8. Les commissions et les groupes de travail	p. 24
<b>6</b>	<b>Nos Partenaires</b>	p. 26
	6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIIEF)	p. 26
	6.2. L'UGIB	p. 27
	6.3. Les Associations Conventionnées	p. 28
<b>7</b>	<b>Nos sponsors</b>	p. 34
<b>8</b>	<b>Que fait-on de votre cotisation de 59 euros ?</b>	p. 34



# 1. Mot du président



Olivier Gendebien

Chères et chers collègues praticiennes et praticiens de l'art infirmier,

A l'heure où nous rassemblons pour examiner les données afin de rédiger notre rapport d'activités, nous reconnaissons, à l'acn, l'importance de cette occasion pour évaluer les 12 mois écoulés. C'est un moment propice pour réfléchir de manière critique et objective sur les projets réalisés et les défis à venir dans les mois et années qui arrivent !

En cette année 2023, le contexte politique et professionnel est resté mouvant et exigeant. Les défis persistants dans le domaine des soins de santé continuent d'impacter l'attrait et la rétention au sein de nos professions. Beaucoup de projets de textes législatifs ont été déposés sur la table et l'acn n'a eu de cesse de les analyser afin de rester le porte-parole du terrain et de défendre les intérêts réels de nos membres... et la qualité des soins infirmiers.

Notre engagement à influencer les décisions politiques en faveur de nos métiers reste constant, même si les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes et que le temps et l'énergie consacrés par les mandataires ne sont parfois pas proportionnels aux résultats obtenus pour influencer nos politiciens dans le sens souhaité.

Nos objectifs pour cette année comprennent toujours la redéfinition des métiers de soins, la révision des programmes de formation et *in fine*, nous l'espérons, l'adaptation des normes d'encadrement. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour concrétiser ces actions.

Comme vous le savez, notre association a pour mission de :

## Représenter

Nos membres, qu'ils soient aides-soignants, infirmiers responsables de soins généraux ou spécialisés, infirmiers de pratique avancée, infirmiers chefs, cadres ou enseignants, jouent un rôle crucial dans des dizaines de mandats, en participant à divers organes, politiques ou non, consultatifs et décisionnels. Leur travail acharné nous permet de porter haut et fort et défendre les enjeux et les projets de notre profession lors de nos rencontres avec les décideurs politiques.

En 2023, nos groupes de travail et commissions se sont réunis en présentiel et distanciel et ont continué à progresser sur les principaux chantiers (assistant en soins infirmiers, infirmier de pratique avancée, contenus des descriptions de fonction des infirmiers spécialisés, CFAI, CTAI, CFEH, ...).

Le bureau des directeurs de département infirmier acn-FNIB a organisé sa journée annuelle, le 13 octobre 2023, axée sur « Comment manager dans l'incertitude et retrouver du plaisir au travail », offrant aux cadres et infirmiers chefs une plateforme d'échange et de partage d'expériences enrichissantes.

Le consortium belge membre promoteur du SIDIEF (acn, Cliniques universitaires Saint-Luc, Haute Ecole Vinci) a quant à lui organisé une matinée d'échange sur l'infirmier de pratique avancée en Belgique, invitant des collègues IPA français et profitant de la présence de nos

collègues canadiens pour échanger sur les avancées législatives, définitions de fonction, projections dans les mois et années à venir sur ces fonctions hautement stratégiques pour notre profession.

### Informier

Tout au long de cette année, nous avons maintenu nos membres informés des actions, revendications et changements législatifs par le biais d'e-mails, du site web, des réseaux sociaux et de l'InfoNursing. Les retours sur la qualité de l'InfoNursing ou des InfiFlash sont positifs et nous vous remercions pour ces interactions, aussi l'occasion d'échanges entre nous. Nous en profitons également pour remercier l'équipe de rédaction de l'InfoNursing et les différents intervenants d'autres associations professionnelles qui contribuent à la qualité de nos articles. Nous encourageons vivement nos membres à nous faire part de leurs réflexions et commentaires pour nous aider à progresser encore, ou à participer en se manifestant pour une interview ou un article et, ainsi, faire vivre notre revue.

### Former

Pour améliorer la qualité des soins et répondre aux besoins évolutifs de notre pratique professionnelle, nous continuons à proposer des formations pertinentes, en phase avec les réalités du terrain. Nous redynamisons notre offre de formations, en privilégiant des modalités hybrides pour maintenir le lien et l'apprentissage. Un subside de la Région Bruxelles-Capitale nous a permis d'étoffer notre catalogue de formation avec les intervenants de première ligne, pour renforcer les formations en lien avec les problématiques de terrain, surtout du point de vue social.

[www.infirmieres.be/formations](http://www.infirmieres.be/formations)

L'année 2023 a été une période de stabilisation pour l'acn. Nous avons continué à constituer notre équipe administrative, revitalisé notre catalogue de formations et renoué avec nos partenaires et membres. **Cependant, nous constatons toujours une diminution du nombre de nos membres, ce qui souligne l'importance cruciale de votre soutien pour continuer à développer notre expertise et nos efforts pour la profession.**

Nous vous invitons donc à nous rejoindre ou à renouveler votre adhésion, car votre participation renforce notre voix et notre influence auprès des décideurs politiques. Nous sommes vos représentants et nous avons besoin de vos idées, de vos réflexions et de votre soutien – voire de votre participation – pour faire avancer nos missions.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres du bureau, de l'organe d'administration, des associations partenaires et des mandataires pour leur dévouement et leur expertise précieuse. Un merci particulier à Mesdames Céline Prescott, notre coordinatrice, et Mme Francine Duchateau pour leur engagement inestimable dans la gestion journalière et administrative de l'association, qui a été indispensable pour surmonter les défis rencontrés.

### Olivier Gendebien

Président



Olivier Gendebien



**amma**assurances depuis 1944  
pour et par le secteur de la santé

AMMA Assurances, leader du marché en **RC Professionnelle**, offre des conditions avantageuses aux membres de l'**acn**.

Une **couverture de 20 ans**, même après la fin de votre contrat.

Une couverture "**Agression et autres risques professionnels**" vous est proposée.

Pour débiter votre carrière l'esprit tranquille, bien s'assurer est essentiel...

Contact :  02/209 02 21  
 [consult@amma.be](mailto:consult@amma.be)

[www.amma.be](http://www.amma.be)

# 2. Introduction

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier – **acn-asbl** existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'exercice des professions de santé coordonnée du 10/05/2015, y compris les aides-soignants, en vue de les représenter, les informer et de participer au développement de leurs compétences.

L'acn poursuit la réalisation de son but par l'exercice des activités suivantes, notamment :

- Rassembler les praticiens de l'art infirmier pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et la déontologie qui sous-tendent la pratique de soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection et le respect du patient/client.
- Assurer la défense des intérêts sociaux, économiques, légaux, culturels et déontologiques des praticiens de l'art infirmier.
- Contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continuée, de la pratique et de l'organisation du système de santé.
- Promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autres par la formation permanente et continuée.
- Contribuer à la recherche en matière de sciences et soins infirmiers et de santé.
- Représenter les praticiens de l'art infirmier au sein de toutes les instances locales, régionales, provinciales, communautaires, fédérales et internationale dans lesquelles ils peuvent siéger.
- Instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire.
- Organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre à son but social, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession (des formations, des congrès, des séminaires, ...).
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.
- Assumer des services (gestion, secrétariat, comptabilité, ...) pour d'autres ASBL poursuivant des objectifs professionnels infirmiers similaires, selon des modalités à préciser dans une convention.

L'association peut également accomplir toutes les activités qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation du but désintéressé, en ce compris des activités commerciales à caractère accessoire dont les revenus seront intégralement destinés à la réalisation dudit but désintéressé.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER - INFORMER - FORMER**

# 3. Bilan 2023



## 3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont réalisées en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce à une centaine de mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2023, les différents mandats étaient :

**L'acn  
représente en  
2023 plus de  
550 membres  
individuels et  
83 institutions,  
dans lesquelles  
travaillent  
environ 9000  
praticiens de  
l'art infirmier.**

### Sur le plan fédéral

- **Conseil Fédéral de l'Art Infirmier – CFAI / Représentants des Infirmiers et Aides-Soignants**
  - Edgard Peters (effectif – Président du CFAI) et sa suppléante, Sophie Dedieu
  - Irina Chkileva Hulak (effective)
  - Joséphine Declaye (effective)
  - Denis Garcia (effectif) et sa suppléante, Mariella Martorana
  - Audrey Husquinet (effective) et sa suppléante, Marie-Louise Fisette
  - Christel Menozzi (effective) et sa suppléante, Cindy Radoux
  - Geneviève Mertens (suppléante)
  - Suzanne Mogue (effective) et sa suppléante, Natalia Velissariou

### → Conseil Fédéral des Sages-Femmes

- Françoise Mijcke (effective)

### → Commission Technique de l'Art Infirmier – CTAI

- Catherine Gerardy (effective) et son suppléant, Emmanuel Simon
- Christine Willems (effective) et sa suppléante, Patricia Menti

### → Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel

- Jacqueline Orban (effective) et sa suppléante, Florence Orlandi





**Membre  
fondatrice de  
l'UGIB, l'acn est  
omniprésente  
sur la scène  
politique et  
sociale belge.**

→ **Commission fédérale de contrôle (qualité des soins)**

- Véronique Lorge (suppléante)

→ **Conseil d'Administration du KCE (via UGIB)**

- Olivier Thonon (suppléant)

→ **Commission de planification de l'offre médicale – section infirmière (via UGIB)**

- Olivier Thonon (suppléant)

→ **Commission Fédérale Droits du Patient (via UGIB)**

- Mafalda Leal (effective)

→ **Conseil Fédéral des Etablissements Hospitaliers (via UGIB)**

- Olivier Gendebien (suppléant)
- Olivier Thonon (suppléant)

→ **EBPracticeNet**

- Jerry Van Biene

**A L'I.N.A.M.I.**

→ **Commission des Profils**

- Johan Corijn (président)

→ **Comité du service d'évaluation et de contrôle médicaux**

- Anne-Sophie Paquet

→ **SECM - Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier**

- Johan Corijn (suppléant)
- Christine Ori (suppléante)
- Claire Van de Weyer (suppléante)

→ **SECM - Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmier**

- Patricia Beaufays (suppléante)
- Jacqueline Orban (suppléante)
- Edgard Peters (effectif)

→ **SECM - Chambre de première instance pour les Sages-Femmes**

- Jacqueline Orban (effective)

→ **Observatoire des maladies chroniques**

- Nadine Chard'Homme

## A LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LES RÉGIONS

### → AVIQ - Prévention et promotion de la santé

- Patricia Menti

### → Commission de promotion de la santé à l'école

- Laetitia Honoré (vice-présidente) et sa suppléante, Bénédicte de Tiège

### → Commissions d'agrément

#### Section aide-soignant

- Maria Chaliasios
- Irina Chkileva-Hulak
- Emmanuel Draguet
- Nicaise Mabega Kaseka

#### Section diabète

- Pascale Carette
- Pierre-Alexandre Massotte

#### Section gériatrie

- Joel Chabot
- Emmanuel Draguet
- Christine Heymans
- Marie Angèle Naho
- Cécile Piron

#### Section oncologie

- Rédouane Boukhari
- Claire Detienne
- Ayhan Findick

#### Section pédiatrie et néonatalogie

- Evelyne Bossart
- Patricia Menti
- Danielle Purnelle

#### Section psychiatrie et santé mentale

- Rédouane Boukhari
- Joel Chabot

#### Section soins intensifs et d'urgence

- Nicolas Hansroul
- Ann Lamproye

#### Section soins palliatifs

- Emmanuel Draguet
- Pierre-Alexandre Massotte

#### Section soins périopératoire

- Caroline Gerkens
- Christine Willems

## SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

### → Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone – SIDIIEF

- Olivier Gendebien

## AUTRES MANDATS :

### → Belgian Pain Society

- Nadine Chard'homme

### → Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique – CBIP

- Gauthier Wagner

### → CPSI – Organe d'Administration

- Elisabeth Darras (présidente)
- Cathy Delannoy
- Jean-Louis Fontaine
- Olivier Gendebien
- Miguel Lardennois
- Aldo Spettante

### → Groupe des Directions de l'enseignement infirmier du réseau libre confessionnel

- Laurence Piron

## UGIB

### → Organe d'administration de l'UGIB

- Delphine Haulotte (trésorière)
- Edgard Peters

### → Chambre francophone de l'UGIB

- Catherine Gérardy
- Delphine Haulotte

### → Groupe de travail « Ethique et Déontologie » de l'UGIB

- Jacinthe Dancot (coprésidente)
- Alessio De Costanzo
- Oknam Michotte

### → Groupe de travail « IF-IC » de l'UGIB

- Nicolas Baptista
- Catherine Defawe
- Danielle Purnelle

### → Groupe de travail CFEH « Normes d'agrément »

- Joëlle Durbecq
- Olivier Gendebien

## Rapport 2023 du CFAI (Conseil Fédéral de l'Art Infirmier)

Le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI) donne au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions, à sa demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative à l'art infirmier et, en particulier, en matière d'exercice de l'art infirmier et des qualifications requises.

Le CFAI peut également donner au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions et aux autorités des communautés compétentes en matière d'enseignement, à leur demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative aux études et à la formation des personnes pouvant exercer l'art infirmier.

Durant l'année 2023, le CFAI a transmis 13 avis, principalement dans le cadre de l'échelle de soins / d'apprentissage et de la réforme des soins infirmiers. Plusieurs avis sont des avis consolidés avec la Commission Technique de l'art infirmier :

- Avis 2023-01 consolidé CFAI-CTAI concernant la mise en œuvre de l'échelle de soins/d'apprentissage dans l'art infirmier – Aide-infirmier
- Avis 2023-02 consolidé CFAI-CTAI concernant l'assistant de pratique
- Avis 2023-03 consolidé CFAI-CTAI concernant l'échelle de fonctions : liste d'actes de l'infirmier responsable de soins généraux
- Avis 2023-04 consolidé CFAI-CTAI concernant l'échelle de fonctions : l'infirmier spécialisé

- Avis 2023-05 consolidé CFAI-CTAI concernant l'échelle de fonctions : l'infirmier de pratique avancée
- Avis 2023-06 CFAI concernant les conditions de formation des aides-soignants
- Avis 2023-06bis CFAI concernant les conditions de formation des aides-soignants : Profil professionnel et de compétences de l'aide-soignant
- Avis 2023-07 consolidé CFAI-CTAI concernant l'échelle de fonctions : conditions pour le maintien de l'exercice de l'art infirmier, critères d'obtention de l'agrément du titre professionnel et les formations passerelles
- Avis 2023-08 consolidé CFAI-CTAI concernant les activités d'AVQ et la pratique infirmière
- Avis 2023-09 CFAI concernant l'échelle de fonctions : les formations passerelles
- Avis 2023-10 CFAI concernant la modification de l'arrêté royal du 13 février 2020 relatif aux expositions médicales et aux expositions à des fins d'imagerie non médicale avec des équipements radiologiques médicaux et modifiant l'arrêté royal du 20 juillet 2001 portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants
- Avis 2023-11 consolidé CFAI-CTAI concernant l'adaptation de l'article 46 de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé
- Avis 2023-12 consolidé CFAI-CTAI concernant l'équipe structurée de soins infirmiers



L'ensemble des avis du CFAI sont disponibles sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>

## Rapport 2023 de la CTAI (Commission Technique de l'Art Infirmier)

La Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI) a été créée en 1975. La Commission donne au Ministre de la Santé publique, à sa demande ou d'initiative, des avis concernant :

- la liste des prestations techniques de l'art infirmier (B1/B2) ;
- la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à un infirmier (C) ;
- les modalités d'exécution de ces prestations et actes ;
- les exigences de qualification auxquelles les infirmiers doivent répondre.

L'Arrêté Royal du 18 juin 1990 détaille les prestations techniques que les infirmiers peuvent faire en toute autonomie (B1), sur prescription (B2) et les actes pouvant être confiés par un médecin (C).

Cette commission sera dissoute au printemps 2024 pour être intégrée aux missions de la CFAI.

En 2023, la CTAI a publié les avis suivants :

- 12.01.2023 ; 2023.02 ; Avis concernant la mise en œuvre de l'échelle de soins/ d'apprentissage dans l'art infirmier Liste d'actes de l'Aide-infirmier et Conditions d'exercice
- 16.02.2023 ; 2023.03 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'assistant de pratique
- 16.02.2023 ; 2023.04 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'échelle de fonctions : liste d'actes de l'infirmier responsable de soins généraux
- 30.03.2023 ; 2023.05 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'échelle de fonctions : l'infirmier spécialisé
- 30.03.2023 ; 2023.06 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'échelle de fonctions : l'infirmier de pratique avancée
- 17.05.2023 ; 2023.07 ; Avis concernant l'élargissement de la pratique infirmière
- 17.05.2023 ; 2023.08 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'échelle de fonctions : conditions pour le maintien de l'exercice de l'art infirmier, critères d'obtention de l'agrément du titre professionnel et les formations passerelles
- 15.06.2023 ; 2023.09 ; Avis du CFAI & CTAI concernant la définition des AVQ
- 19.10.2023 ; 2023.10 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'adaptation de l'article 46 de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé
- 19.10.2023 ; 2023.11 ; Avis consolidé du CFAI & CTAI concernant l'adaptation de l'article 46 de la loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé
- 09.11.2023 ; 2023.12 ; Avis pour modifications de l'A.R. du 18 juin 1990 portant fixation de la liste des prestations techniques de l'art infirmier et de la liste des actes pouvant être confiés par un médecin ou un dentiste à des praticiens de l'art infirmier, ainsi que des modalités d'exécution relatives à ces prestations et à ces actes et des conditions de qualification auxquelles les praticiens de l'art infirmier doivent répondre.



<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/commission-technique-de-lart-infirmier>

## 3.2. Informer

### REVUES PARUES EN 2023



#### N° 206 : JANVIER - MARS 2023

##### → Année du changement ?

- Edito : Elle m'a dit d'aller siffler là-haut sur la colline...
- Bintia Diallo : accueil et dignité au cœur du soin
- Les modèles conceptuels infirmiers pour orienter la politique des départements infirmiers
- Pension : que devez-vous savoir ?
- Avis du CFAI sur la vaccination par les sages-femmes
- Un livre blanc pour une image positive de la profession
- Commission fédérale de contrôle
- Législation : Précisions dans la liste d'actes
- EBN : Etudes qualitatives
- Recherche : Adhésion aux précautions standard
- Agenda des formations

#### N° 207 : AVRIL - JUIN 2023

##### → La profession infirmière construit et se construit

- Edito : Construire ou déconstruire la profession ?
- Interview de Jean Moulart : Et si j'y allais !
- Apprentissage du soin humaniste-caring
- Vis ma vie d'infirmier de nuit en maison de soins psychiatriques
- Améliorer l'attractivité et la rétention des infirmiers à l'hôpital
- Une parole qui construit et se construit
- La pratique pédagogique informée par des résultats probants
- Premiers soins en cas de stress
- Législation : Prescription orale
- EBN : Contextualisation
- Recherche : Leadership infirmier en soins à domicile
- Agenda des formations



#### N° 208 : JUILLET - SEPTEMBRE 2023

##### → L'émergence des nouveaux métiers.

##### Quelle organisation future des soins ?

- Edito : Sommes-nous dupes ?
- Interview de Noémie Auger : Là où ça fait peur, c'est là où il faut aller !
- Une année avec une nouvelle infirmière
- DILer à St-Luc
- Médecine générale : Infirmière vs assistant de pratique
- Vis ma vie de coordinatrice des stages en Haute Ecole
- Première ligne : regards sur le futur
- L'essentielle constitution du groupe
- Législation : jobiste vs stagiaire
- EBN : Le cycle EBP
- Recherche : Modèle infirmier pour réduire les hospitalisations non programmées
- Agenda des formations

#### N° 209 : OCTOBRE - DÉCEMBRE 2023

##### → Bonne Année... électorale !

- Edito : J'te promets d'être heureux si tu n'as plus d'espoir...
- Méemorandum acn 2024
- Interview : Micheline, aide-soignante
- Législation : deux nouveaux métiers dans l'art infirmier
- Consultations infirmières : étude du KCE
- Les types de soins de plaies dans la nouvelle nomenclature
- Fonctionnement de l'INAMI
- Méemorandum maisons médicales
- « Bien faire » ensemble
- Une parole qui construit 2
- La nouvelle classification des antalgiques
- L'infirmier en santé communautaire
- Minerva : revue EBP
- Vis ma vie de rédacteur EBPracticienet
- Recherche : Etendue de pratique infirmière
- Agenda des formations



### Rapport d'activité 2022

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

### InfoNursing

L'acn vous informe notamment via sa revue trimestrielle InfoNursing, coordonnée par Jacinthe Dancot. Son contenu comprend des articles de recherche, des avis d'experts, un point législation, des témoignages ou questions de membres auxquelles nous répondons. Nous y publions également le programme des formations.

La publicité est limitée à un maximum de 10% des pages d'article afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel, InfoNursing est la seule revue infirmière belge à appliquer cette limite ! Le tirage est de 1900 exemplaires. Ceux-ci sont envoyés aux membres individuels, aux institutions affiliées (en trois exemplaires) et aux parlementaires ou personnalités politiques intéressés par les matières de santé. La revue est également disponible en ligne sur le site de l'acn, pour les membres individuels uniquement.

### Catalogue des formations 2023-2024



Liste des formations proposées à l'acn et dans les institutions. La liste actualisée figure sur le site internet [www.infirmieres.be](http://www.infirmieres.be)







### SITE : [www.infirmieres.be](http://www.infirmieres.be)

Depuis 2015, le site de l'acn propose des actualités, des annonces d'emplois, le programme des formations et événements thématiques, des informations relatives à l'asbl (rapport d'activité, PV, statuts...) ou aux associations partenaires.

L'espace réservé aux membres contient des informations et documents législatifs utiles à la pratique et toutes les revues InfoNursing en téléchargement. Des liens vers des ressources utiles et une FAQ sont également disponibles.



### Réseaux sociaux

Pour soutenir la communication, l'acn partage également des informations via les réseaux sociaux. Le nombre de publications et de personnes qui suivent et/ou sont connectées avec l'acn évolue positivement. N'hésitez pas à nous rejoindre, à liker, commenter et partager nos posts pour renforcer notre visibilité en ligne !

Données fin 2023 : 3549 abonnés LinkedIn (1150 en 2022) ; 4696 followers Facebook (4400 en 2022) ; 77 followers Instagram (à renforcer en 2024).



### InfiFlash

Au regard des actualités qui se présentent, l'acn envoie à ses membres une *newsletter* « InfiFlash », qui leur propose une description et une analyse des nouveautés. Quatre InfiFlash ont été envoyés en 2023 :

- 03-23 : Modification d'éléments relatifs aux prestations techniques infirmières et aux actes médicaux pouvant leur être confiés par un médecin ou un dentiste.
- 10-23 : Conditions d'exercice et liste d'actes de l'assistant en soins infirmiers
- 11-23 : Publication de la liste des actes infirmiers autorisés à l'Assistant en Soins Infirmiers
- 11-23 : Modification des conditions d'enregistrements comme aides-soignants : ouverture aux étudiantes sages-femmes.

### Fréquentation du site : évolution !

	2019	2020	2021	2022	2023
Visites	44 261	36 236	59 895	49 000	53 900
Pages vues	241 983	221 893	144 490	*	173 388
Pages par visite	3,71	3,20	2,41	*	2,66
Durée moyenne de la visite	02 :45	02 :07	01 :39	01 :57	01 :55

\*Informations non disponibles





## Réponses aux questions des membres

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse aux questions défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information... Chaque question envoyée par un praticien, une association, des parties prenantes externes est triée par le secrétariat, qui la fait suivre aux personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est rédigée, elle est envoyée et, si nécessaire, un suivi est assuré. La plupart des questions des membres trouvent réponse dans les 72 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées. Beaucoup de questions ne sont pas comptabilisées, car elles ont trouvé une réponse directe par téléphone...

En 2023, nous avons répondu à 55 questions portant principalement sur la pratique des soins infirmiers (souvent sur la liste des prestations techniques et les délégations), la formation initiale et continue, les différents secteurs de soins et législations respectives, etc.

### Les questions posées concernaient les thèmes suivants :

	2022	2023
La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés, le visa d'exercice...	8	9
Les aides-soignants et la délégation	3	4
Les sages-femmes		
Les titres et qualifications professionnels particuliers – agrément – équivalence – prime	8	5
La formation (initiale et continue, tous professionnels)	8	8
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail ou de rémunération – législation du travail	7	9
La différenciation de fonctions		
Les outils (BelRAI, DI-RHM)		
La responsabilité professionnelle	1	1
Les associations professionnelles – Les actions de l'acn	7	5
La mobilité internationale	4	5
Les infirmiers en chef		
La pratique infirmière avancée		
Divers	3	7
<b>Nombre de questions</b>	<b>49</b>	<b>55</b>
<b>Nombre de réponses</b>	<b>49</b>	<b>55</b>

### Le Forum des étudiants infirmiers

L'acn organise chaque année un Forum des étudiants. Cet événement permet de mettre en relation des futurs infirmiers, des employeurs, des Hautes Écoles proposant des cursus de spécialisation ou le master en sciences infirmières, des Universités et des associations de santé.

Par le biais de cet événement, les étudiants ont la possibilité d'échanger avec de potentiels employeurs et de (re)découvrir les formations qui s'offrent à eux après leurs études.

**Le Forum 2023 a réuni une trentaine d'employeurs-partenaires. Plus de 800 étudiants y ont participé.**



## 3.3. Former

L'acn organise depuis plus de 60 ans des journées d'étude, formations et événements thématiques visant à maintenir, renforcer et développer les compétences des soignant·es, dans une optique d'amélioration de la qualité des soins à court, moyen et long terme. Les informations relatives aux formations et événements thématiques sont publiés sur le site de l'acn, dans la revue trimestrielle Info Nursing (page agenda) et par le biais des réseaux sociaux. Par son expertise, la Cellule Développement Professionnel de l'acn assure la pertinence des formations proposées, notamment les nouvelles.

En 2023, **deux congrès** thématiques ont été organisés. À ces événements s'ajoutent **près de 30 formations animées dans les locaux de l'acn et plus de 90 formations au sein de structures.**

Congrès et séminaires	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'activités	143	138	148	190	30	71	50	122
Nombre de participants	3487	2654	2677	1059	545	571	485	NC <sup>1</sup>
Nombre de jours de formation	173	155	168	190	45	95	60	114,5

<sup>1</sup> Le nombre de participant·es aux formations intra ne peut être quantifié faute d'exhaustivité des informations. Ce chiffre est toutefois supérieur par rapport aux données 2022.

### Les congrès

Deux congrès ont été organisés par l'acn en 2023. Plus de 180 personnes y ont participé

	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*	2022	2023
Nombre de congrès	8	8	6	3			2	2
Nombre de participants	1673	907	886	625			230	+180
Taux de satisfaction	81%	83%	79%	34%			86%	85%

\* activités suspendues en raison de l'épidémie de covid

## 28e Journée de gériatrie (26-09-2023)



Organisée par CompAS, en collaboration avec l'acn, la 28e journée de gériatrie s'est tenue au centre culturel d'Ottignies en septembre 2023. Cette journée a été l'occasion de présenter et d'échanger sur des projets et pratiques innovantes dans l'accompagnement des aînés. Plus de 130 personnes y ont participé.

Au regard des éléments recueillis dans l'évaluation (95 questionnaires complétés), les participant-es étaient tout à fait satisfait-es des différentes interventions qui ont ponctué la journée. Plus de 90% des personnes ayant répondu estiment que la journée a complètement ou en grande partie répondu à leurs attentes. L'appréciation globale de la journée est cotée à 8,5/10.

« Nombreuses interventions très intéressantes et diversifiées avec des intervenants de qualité » ; « Très stimulant pour continuer ma pratique quotidienne. Formation motivante et ressourçante. »

## Les formations à l'acn

Nos séminaires permettent aux soignant-es de développer leurs connaissances et leurs compétences sur un sujet ou dans un domaine précis. Ils sont ouverts aux professionnel-les du soin tels que les aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers ressources, cadres infirmiers, sages-femmes ou encore les directeurs de maisons de repos et de soins.

Nous attachons une grande importance à la sélection de nos formateurs. Ces derniers ont tous une pratique de terrain et sont reconnus par leurs pairs comme des experts de leur matière. Nous travaillons principalement avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel, consultants...

Selon les publics visés, nos formations font l'objet d'une demande d'accréditation auprès du SPF Santé Publique, de la Région Wallonne (AVIQ) et/ou de la Région Bruxelloise (Iriscare – COCOM).

## Séminaire du Consortium belge du SIDIEF (03-06-2023)



Le Consortium belge du SIDIEF, composé de l'acn asbl, de la Haute École Vinci et des Cliniques universitaires Saint-Luc, a organisé en juin 2023 un séminaire sur le thème « Pratique infirmière avancée : demain en Belgique ? ». Environ 50 personnes ont participé à cette matinée thématique. Cette rencontre n'a pas fait l'objet d'une évaluation.

Au programme :

- Comment la pratique infirmière avancée se définit-elle à travers le monde (développement, consensus et grands enjeux) ?
- Pratique avancée et législation belge, où en sommes-nous ?
- Un Master en sciences infirmières pour préparer la pratique avancée.
- La pratique avancée au cœur de nos pratiques. Partage d'expériences belge, française et canadienne

Plusieurs de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Ces obligations légales sont expliquées dans le catalogue de formation.

En 2023, nous comptabilisons **27 formations**, soit **31 jours de formations** qui ont bénéficié à **302 personnes**. Un taux de satisfaction de 95% a été enregistré pour l'année 2023.

« Félicitations ! Journées intéressantes et très agréables, dynamiques. Ne changez pas ! » ; « Formatrice excellente. Par cette formation, j'ai beaucoup appris ; je rentre avec des bagages pour une bonne communication. » ; « Mode hybride super top, super échanges concrets, une aide réelle. Du fond du cœur, MERCI ! » ; « Cette formation a changé ma manière de concevoir un projet, m'a donné différents outils ; je suis plus que satisfaite de cette formation. »

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Nombre séminaires</b>	57	62	76	79	30	91	17	27
<b>Nombre jours</b>	77	78,5	95,5	106	45	95	19	31
<b>Nombre participants</b>	722	781	1000	1059	253	452	255	302

### Les formations au sein des structures

L'édition de notre catalogue de formations, diffusé auprès des structures socio-sanitaires et maisons de repos francophones de Belgique, suscite un essor des demandes de formations au sein des structures. Ces formations reprennent les contenus présentés dans le catalogue ; elles peuvent également être organisées « sur mesure », en adéquation avec les besoins et projets des institutions.

En 2023, **93 sessions de formations** ont été organisées au sein de structures en partenariat avec l'acn, soit l'équivalent de **81,5 jours de formations** au regard des différents formats de formation (demi-jour, 1 jour, 2 jours). Ces formations ont été organisées à la demande de **22 partenaires différents**.

	2017	2018	2019	2020	2021*	2022	2023
<b>Nombre de formations externes</b>	48	60	60	15		31	93
<b>Nombre de jours</b>	68	67	110	35		39	81,5

\* pas de données collectées

## 3.4. Responsabilité sociale

Pour garder une cohérence de qualité et d'éthique, l'acn s'est engagée sur différents objectifs de RSE (responsabilité sociale et éthique). Sa première mission de défense professionnelle est déjà en elle-même un choix éthique. Mais nous avons voulu intégrer l'entièreté de la gestion de l'association dans cette démarche RSE, via diverses mesures :

- Respect et valorisation des compétences des bénévoles
- Utilisation de vaisselle non jetable
- Diminution de l'utilisation de bouteilles en plastique lors des formations à l'acn
- Diminution des impressions papier (catalogue, rapport d'activité, PPT des formateurs) au profit de supports téléchargeables.
- Tri des déchets

# 4. Objectifs 2024



## 4.1. Revendications telles que communiquées aux partis politiques avant la rédaction de leur programme

L'Association belge des praticiens de l'art Infirmier (acn asbl) représente les infirmiers et aides-soignants de tous les secteurs du soin et de l'enseignement. Nous représentons environ 10.000 membres au sein de notre association.

Nous avons réalisé un débat parmi nos mandataires afin de connaître les besoins de nos collègues infirmiers / aides-soignants et de mieux les représenter.

Vous allez être élus et vous représenterez la population à l'Europe, au fédéral et dans les entités fédérées – et il importera que ces divers niveaux de pouvoir se concertent pour permettre une évolution réelle de la situation du système des soins de santé. Comme président, je souhaite vous faire part de nos priorités. Le monde infirmier représente plus de 120.000 personnes en Belgique et nous avons un rôle important à jouer pour améliorer les soins de santé pour notre population belge.

Nous voulons être partenaires avec vous dans les décisions politiques qui concernent la profession : vous baser sur les avis des syndicats et des employeurs n'est pas suffisant

pour comprendre les enjeux relatifs à la profession dans son ensemble. Nous comptons sur vous pour défendre activement la santé de la population, qui passe par de bons soins dispensés par des infirmiers en nombre suffisant, travaillant dans des conditions adéquates, et pour garantir des soins de santé de qualité, réalisés par des praticiens compétents et travaillant dans des conditions décentes. Depuis trop longtemps, notre profession n'est pas prise en considération. La pénurie est annoncée, il est temps de favoriser à nouveau l'attractivité de la profession !

Un tel plan d'attractivité passe par l'amélioration des conditions de travail et du sens qui peut être donné à celui-ci, une rémunération cohérente avec le niveau de compétences et de responsabilités, la possibilité d'une évolution de carrière motivante et de la reconnaissance de l'expérience, la promotion de la formation continuée et du développement de l'expertise, etc. Les quelques points concrets qui suivent vous indiquent comment, selon nous qui sommes les premiers concernés, ceci pourrait être mis en oeuvre.

*Olivier GENDEBIEN, Président*



## Les revendications prioritaires de l'acn

- La fixation de **ratios patients/infirmier** sécuritaires et qualitatifs et l'introduction d'un **skill mix** (aides-logisticiennes, aides-soignants, assistants en soins infirmiers, infirmiers responsables de soins généraux, infirmiers spécialisés, infirmiers de pratique avancée, infirmiers chercheurs cliniciens) favorable à la qualité du soin et à la qualité de vie au travail dans tous les secteurs du soin, et tenant compte de l'évolution des soins de santé et de la complexité augmentée des situations de soins.
- Une **formation** de qualité pour toutes les fonctions des praticiens de l'art infirmier et un **système d'évolution de carrière** transparent, fluide et attractif ; ce qui implique notamment la création d'une formation pour l'assistant en soins infirmiers et la reconnaissance d'une seule filière de formation, de niveau bachelier, pour les infirmiers responsables de soins généraux.
- La **reconnaissance et la promotion des compétences et de l'autonomie professionnelle** des praticiens de l'art infirmier, aussi bien par la révision en profondeur des textes légaux cadrant leur pratique afin de promouvoir le déploiement de l'étendue de la pratique infirmière, que par une rémunération en rapport avec ces responsabilités.
- La révision de la pondération des tâches et responsabilités en vue d'une **barémisation** IFIC juste et attractive, considérant l'ensemble des rôles infirmiers (au lieu d'en privilégier les activités techniques), promouvant la formation continue et valorisant l'expertise clinique et les compétences.
- Une **concertation systématique** du secteur infirmier pour toutes les questions qui le concernent, et un engagement à tenir compte de son avis ; pour permettre cette concertation, une représentation avec voix décisionnelle des infirmiers dans tous les lieux de concertation en lien avec le système des soins de santé, qu'ils soient institutionnels, locaux, régionaux ou fédéraux. Ceci pourrait notamment être facilité par la création d'un ordre infirmier.

Nous nous tenons disponibles pour discuter avec vous de la meilleure manière de mettre en oeuvre et d'argumenter ces recommandations. **N'hésitez pas à nous contacter**

### Vous avez des questions ?

Notre Président Olivier Gendebien est disponible pour vous répondre au **0497.55.13.31**

Vous pouvez aussi prendre contact via nos bureaux : **02 762 56 18**  
[secretariat@infirmieres.be](mailto:secretariat@infirmieres.be)

## 4.2. Information

- Des réseaux sociaux alimentés plusieurs fois par semaine, avec du contenu professionnel et scientifique
- Poursuivre les InfiFlash en fonction de l'actualité professionnelle
- Développer notre communication sur nos actions : celles-ci sont nombreuses mais nous informons trop peu nos membres sur ce que nous réalisons.

## 4.3. Formation

- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions
- Organisation de formations sous le format de visio-conférence en regard de l'expérience pandémique et des évolutions qu'elle a générées
- Préparation de nouveaux formats de formation pour exploiter le positif du contexte postpandémique

## 4.4. Plan R.S.E.

- Continuer ce qui est déjà mis en place
- Formation continue pour les employé-es
- Trouver des nouveaux partenariats  
« donnant/donnant » - « gagnant/gagnant »
- Formation en communication politique pour le bureau exécutif

# 5. Structure

## 5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - ASBL)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'acn essaie d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.

L'acn n'attend pas passivement que ses membres lui disent sur quels problèmes agir... l'acn interroge la profession régulièrement (sondages, forums, groupes de travail, ...) et s'assure toujours d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion que sont l'Organe d'Administration et l'Assemblée Générale.

De plus, elle fait partie de l'UGIB, dont elle est un membre fondateur.

## 5.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au minimum une fois par an. Elle est composée des membres soit élus aux divers mandats de l'acn, soit désignés pour représenter une facette particulière de la pratique infirmière.

L'Assemblée Générale est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

**Tous les secteurs d'activités ou particularités suivantes sont représentés dans notre AG :**

- Infirmier bachelier
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière – sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néonéonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en réhabilitation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseiller en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier réalisant des soins esthétiques et de bien-être
- Infirmier expert en réflexion éthique
- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmiers désignés aux commissions médicales provinciales
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR- MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4ème degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier
- ...



### 5.3. L'Organe d'administration (OA)

L'OA se réunit mensuellement. Il est composé de 14 personnes de l'acn choisies parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'elles représentent une facette incontournable de la pratique infirmière (la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement) ou parce qu'elles sont mandatées dans une structure particulièrement importante pour la profession (CTAI, CFAI, UGIB). Il comprend aussi des membres permanents.

L'OA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

En 2023, outre les membres du Bureau exécutif élus en son sein (voir ci-dessous), il était composé de :

- Elisabeth Darras, représentante du CPSI, membre permanente ;
- Laurence Piron, directrice du département paramédical HELMO, représentante du réseau libre confessionnel, membre permanent(e) ;
- Jean-Louis Fontaine, Adjoint à la direction du département infirmier aux Cliniques universitaires Saint-Luc ;
- Marie Clotilde Lebas, enseignante HEPN spécialisation en santé mentale et psychiatrie ;
- Florence Orlandi, directrice adjointe au département santé HE Vinci ;
- Xavier Patti, infirmier en soins primaires, ASBL Maison Médicale Centre de Santé Intégré Angleur ;
- Micheline Désiron, infirmière au CHU de Liège ;
- Virginie Senzot, infirmière SISU, remplacée en cours d'année par Jerry Van Biene, enseignant au brevet à l'IPES paramédical de la Province de Liège.

## 5.4. Le bureau exécutif

L'OA élit en son sein un bureau composé des président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que du coordinateur interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2023, il s'agissait de :

- Olivier Gendebien : président, directeur du département infirmier au CHU UCL Namur, site Sainte Elisabeth ;
- Edgard Peters : vice-président, DDI de la FASD et président du CFAI ;
- Christel Menozzi, vice-présidente, infirmière chef de service au CHU de Liège ;
- Catherine Gerardy : secrétaire, infirmière chef de service à l'Hôpital de la Citadelle ;
- Delphine Haulotte : trésorière, infirmière chef de service au CHU UCL Namur, site Sainte Elisabeth ;
- Jacinthe Dancot : coordinatrice de l'InfoNursing, coordinatrice de la section Soins infirmiers de la HERS et maître de conférences à l'ULiège.

## 5.5. L'Assemblée des Mandataires

L'Assemblée de Mandataire se compose d'une centaine de personnes représentant des infirmiers (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignants, des DDI, des enseignants, etc. dans les divers mandats portés par l'acn. Les Assemblées des Mandataires ont lieu neuf fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées et en construisant via la discussion un avis centralisé et éclairé. Notre Assemblée des Mandataires a également intégré des représentants étudiants, afin que leur vision puisse être portée par l'acn et enrichir les débats.



## 5.6. L'équipe de coordination

Depuis près de 50 ans, notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone dont l'équipe salariée est rémunérée sur fond propre.

Afin de soutenir la mise en œuvre des activités de représentation, d'information et de formation, chahutées suite à la crise socio-sanitaire, l'acn a bénéficié d'un financement exceptionnel de la COCOM. Les ressources humaines de l'ASBL ont pu être renforcées et de nouvelles formations ont pu être proposées, en écho au Plan Social Santé Intégré (PSSI) notamment. Un rapport d'activités relatif à l'octroi de ce subside a été rendu fin mars 2024.

Ces dernières années, l'association a redéployé ses activités et amélioré sa visibilité. Pour garantir et développer cet élan et ce dynamisme, il est impératif d'avoir une coordination rigoureuse et efficace. En 2023, la gestion de l'ASBL a été assurée par le bureau, des salariés et plusieurs bénévoles. Durant l'année, deux personnes salariées se sont succédé pour assurer la coordination administrative et financière, ainsi que la coordination des formations.

Kilian Mureddu a assuré la coordination à temps plein entre janvier et avril 2023. Anosone Sygnavong a rejoint l'acn en tant que référente administrative et financière entre mai et novembre 2023. Céline Prescott occupe le poste de coordinatrice des formations depuis avril 2023.

## 5.7. L'équipe des volontaires

Sans les volontaires, l'acn ne peut pas fonctionner. L'engagement des bénévoles à l'acn est indispensable pour la mise en œuvre de nos activités, et plus particulièrement celles relatives aux affiliations, aux formations et événements (accueil, bien-être des participant-es, analyse des questionnaires d'évaluation, soutien logistique...).

Merci à Francine Duchâteau pour le travail mené concernant les affiliations individuelles et institutionnelle, à Anne-Marie Solé, pour la coordination des formations jusqu'en mai 2023. Merci également à Livine, Viviane et Philippe, pour le travail inhérent aux formations et événements. Et merci aux nouvelles bénévoles qui ont rejoint l'équipe des volontaires durant l'année : Bénédicte à la comptabilité et Hà pour l'accueil et le travail de fourmi pour la mise à jour de la base de données.

L'acn a une pensée émue et reconnaissante pour Philippe, décédé en mars 2024, et pour sa famille.





## 5.8. Les Commissions et les groupes de travail

Depuis la crise sanitaire, certaines commissions ont vu leur activité se réduire, faute de participants. L'acn espère bien relancer ces lieux de concertation et d'expertise grâce à l'engagement de membres intéressés !

- Commission pédiatrie
- Commission Santé mentale et psychiatrie
- Commission soins à domicile
- Commission éthique
- Commission recherche (voir ci-dessous)
- Bureau des directeurs de département infirmier
- Cellule de développement professionnel (pour les formations organisées par l'acn)

### La commission « recherche »



#### 1. Réunions

La Commission fonctionne au ralenti pour l'instant. Une seule réunion a eu lieu en février 2023 pour le prix Grasi.

#### 2. Prix GRASI

La Commission n'a reçu qu'un seul travail de baccalauréat cette année. Le jury a décidé de ne pas attribuer le prix.

#### 3. Rencontre avec des équipes effectuant une recherche

Pour cette activité également, nous n'avons plus eu de contact avec les équipes.

#### 4. Membres de la Commission en 2023

C. Campi, M-T. Celis, G. Ceulener, E. Darras, I. De Geest, C. Gaillet, T. Van Durme

Présidente : Marie-Thérèse CELIS-GERADIN - mthcelis@hotmail.com

Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer personnellement aux travaux de cette commission et ainsi participer au développement de la recherche en soins infirmiers sont les bienvenus. Il suffit de prendre contact soit avec la présidente du groupe, soit avec le secrétariat de l'acn.

- moi,  
quand on me parle d'un nouvel hôpital multi disciplinaire,  
je réponds, 'comptez sur moi'.

# Le Grand Hôpital de Charleroi recrute

des profils soignants



[GHDC.BE/JOBS](https://GHDC.BE/JOBS)



Céline  
Infirmière  
Bloc opératoire



GRAND HÔPITAL  
de CHARLEROI

# 6. Nos Partenaires

## 6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF), fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Jusqu'en 2010 l'acn a participé aux activités du SIDIEF sans s'investir dans son fonctionnement, puis en 2010 en a intégré le Conseil d'administration et ce jusqu'en 2016.

Depuis 2018 nous avons mis toute notre énergie dans la constitution puis le fonctionnement d'un consortium belge avec deux autres membres belges du SIDIEF : les Cliniques Universitaires St Luc et la Haute Ecole Vinci (ISEI). Ainsi ce consortium obtient le statut de « grand promoteur du SIDIEF » et nous garantit à nouveau une place d'administrateur au sein de cette organisation internationale.

Le SIDIEF diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les trois ans sur un continent différent.

Avec le SIDIEF et notre consortium belge, nous menons des actions régulières, principalement de communication, pour promouvoir une vision positive de la profession infirmière en Belgique, tant d'un point de vue d'exercice (employeur) que de formation (école) et de politique à venir (association).

En juin 2023, le consortium a organisé un séminaire sur le thème « Pratique infirmière avancée : demain en Belgique ? ».

## 6.2. L'UGIB

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique. Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir *Netwerk Verpleegkunde*, la NNBVV, la FNIB, l'acn et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.



Aujourd'hui, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 43 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

### Missions

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique AUVB-UGIB-AKVB est une association indépendante pluraliste. Elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire belge, à l'écart de tout courant philosophique ou politique.

L'AUVB-UGIB-AKVB est une ASBL qui a pour objectif de réunir les praticiens de l'art infirmier, de rassembler les associations de praticiens des soins infirmiers, de représenter et défendre la profession et l'exercice des praticiens infirmiers, aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés et de promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers.

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

L'AUVB-UGIB-AKVB dispose de mandats européens, fédéraux et régionaux pour représenter la profession infirmière.

En 2023, les représentants de l'UGIB ont continué d'interpeller en permanence les autorités compétentes. La priorité absolue de l'UGIB est de faire respecter la sécurité, le bien-être des infirmier.es et de faire entendre la voix de la profession infirmière.

Les représentants des associations professionnelles infirmières composant l'UGIB se sont retrouvés presque chaque semaine, parfois plusieurs fois par semaine, pour partager leurs expériences, informer et faire état de la situation vécue sur le terrain et ainsi donner une voix à la profession. Cette voix s'est élevée unanimement pour faire entendre les besoins, les demandes et les réclamations. Chaque association professionnelle infirmière selon sa spécificité a fait remonter les besoins de ses affiliés/membres/collègues, afin de mettre en place et participer à des actions concrètes. De nombreux courriers ont été envoyés à toutes les parties prenantes (gouvernement, parlement, syndicats, employeurs, IF-IC, journalistes...).

### 6.3. Les associations conventionnées



#### A. ComPAs

**ComPAs** est l'Association belge des praticiens de l'art infirmier travaillant auprès des personnes âgées.

Notre association comprend **105 membres** qui sont tous membres de l'acn asbl et, de ce fait, jouissent de ses avantages.

L'**Assemblée Générale** se réunit environ six fois par an pour échanger et réfléchir aux pratiques infirmières et aides-soignantes auprès des personnes âgées. Cette année nous nous sommes réunies en hybride ou Zoom.

Nous avons participé aux entretiens **IFIC** pour les aides-soignantes et préparé l'IFIC pour la spécialité en gériatrie.

Nous avons participé au **Forum des étudiants** le 8 février 2023 pour faire connaître notre association professionnelle.

En tant que mandataires à l'UGIB, nous avons participé au **road show** en réalisant une vidéo montrant les différentes fonctions exercées par les infirmières spécialisées en gériatrie. Notre présence sur les routes a été riche en rencontres et partages d'expériences.

Nous suivons également la **législation** et défendons la qualité des soins.

Notre **congrès** annuel a eu lieu le 26 septembre 2023 au centre culturel d'Ottignies. L'événement « **Accompagner nos aînés : pratiques innovantes et partages d'expériences** » a réuni plus de 130 professionnels oeuvrant auprès des patients âgés.

Nous communiquons notamment via **Facebook** (Meryem Djessas et Natalia Velissariou), dans l'objectif d'informer et d'échanger sur nos pratiques de soignants travaillant auprès des personnes âgées. Vous y trouverez des publications basées sur l'*evidence-based nursing*, la législation, les formations ou encore les congrès.

Nous participons au **Projet Rampe-âge 2.3** dont le but est de favoriser le maintien au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie au domicile via l'interdisciplinarité. Nicole Michaux nous représente dans ce groupe. Cette année une infirmière a participé à un travail d'e-learning dont le sujet est le projet de vie du patient âgé à domicile.

Pour faire partie de l'AG, il suffit de se faire membre de Compas via le site internet de l'acn [www.infirmieres.be](http://www.infirmieres.be) et d'écrire un mail à Nicole Michaux, présidente ComPAs [henriet.michaux@hotmail.com](mailto:henriet.michaux@hotmail.com) pour signaler sa candidature et ses motivations.





## B. AFEDI

Association Francophone Européenne des Diagnostics,  
Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

### Rapport d'activités du Secteur Nord-France-Belgique

#### Membres du bureau :

Responsable : Isabelle De Geest

Trésorière : Françoise Gilbert

Secrétaire : Josine Gustin

Autres membres : Marie-Thérèse Geradin-Celis ; Cécile Gaillet, Emmanuelle Fayt et Nicolas Milleville

#### Cinq réunions de secteurs ayant pour objectifs de :

- Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
- Organiser les activités du secteur
- Réflexion autour de la participation à un projet EBpracticenet
- Préparation d'une intervention pour les JEE de Paris
- Journée d'échanges 2023 à Bruxelles
  - o 16 novembre 2023
  - o 30 inscrits
- Préparer la journée d'échanges 2025 (Lille)
- 3 Ateliers en visioconférence « créer ton plan de soins guide » auprès des IPA (collaboration ANFIPA)
- 1 Atelier de raisonnement clinique auprès des IPA (Collaboration ANFIPA)

#### Projets 2024 :

- Participer au projet EBpracticenet
- Préparer la journée d'échanges de 2025
- Atelier sur les modes fonctionnels de santé de Gordon
- Atelier basé sur l'analyse des réponses apportées dans le cadre des ateliers de raisonnements cliniques



### C. Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence AFIU

L'Association Francophone des Infirmier.e.s d'Urgence (AFIU) est une association professionnelle et scientifique qui promeut la qualité des soins infirmiers au sein des services d'urgences et en préhospitalier, ainsi que dans l'enseignement et les fonctions de management.

Cette asbl est accessible à tout titulaire d'un titre d'infirmier.e conforme aux directives européennes ainsi qu'aux étudiant.es infirmier.es de dernière année de bachelier et de spécialisation SIAMU.

L'association a pour buts :

- Promouvoir et défendre la qualité des soins infirmiers au sein de la médecine d'urgence et de catastrophe ;
- Collaborer avec les associations infirmières existantes ;
- Echanger des informations nationales et internationales concernant la promotion et l'organisation des soins d'urgence ;
- Améliorer la collaboration entre les personnes concernées par les soins d'urgence ;
- Être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et de médecine de catastrophe

Elle se propose d'atteindre ses buts en réalisant les activités principales suivantes :

- Activités scientifiques nationales et internationales,
- Réunions scientifiques,
- Formations continues,
- Journée de réflexion avec les acteurs de la médecine d'urgences,
- Promotion et défense de la qualité des soins infirmiers en médecine d'urgences et de catastrophe,
- Echanges de bonnes pratiques en soins d'urgences,
- Echanges avec les associations professionnelles existantes,
- Et être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et médecine de catastrophe.

Elle peut prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet. De plus, elle peut accorder son aide ou sa collaboration et participation, par tout moyen, à des structures ou organismes, publics ou privés, poursuivant le même objet ou dont l'activité contribuerait ou pourrait contribuer à la réalisation de celui-ci. Son objet se situe en dehors de tout esprit de lucre comme de tout esprit d'appartenance religieuse, philosophique ou politique.

#### Fonctions et Mandats Membres du CA 2023

Nom Prénom	Fonction	Mandat
Bernard Jean	Cellule Sponsoring	
Bogaert Emilie	Cellule Communication	
Crépin Vincent	Trésorier	<b>GT Immobilisation</b>
De Block Martin	Cellule RS	<b>ERC / BRC</b>
Decnud Christian	Cellule RS	
Degueldre Blaise	Secrétaire	<b>UGIB</b>
Giltay Damien		
Loncke Vincent		<b>ACN</b>
Maule Yves	Vice-Président	<b>UGIB Fédéral + EUSEN</b>
Poncelet Marc	Président	<b>CNSMU</b>

Nom Prénom	Fonction	Mandat
Schwartz Carine		CNSMU
Sohet Sébastien	Vice-Président	UGIB
Stipulente Samuel	Cellule Scientifique	
Stuckens Didier		Agrément AS

Pour l'année 2023 : 368 membres en ordre de cotisation au 31.12.23

### Activités 2023

Description	Occurrences
Conseils d'administration	9
Assemblée générale ordinaire	1
Journée des infirmiers chefs	0
Formations continuées (organisation)	
• CBRNe	4
• Trauma immobilisation rachis	30
Congrès (participation - modérateurs)	3
Réunion scientifique (organisation)	1
Réunion commune avec SIZ Nursing	2

### Collaborations

Partenaire
UGIB
CNSMU
CFAI
SIZ Nursing
VVVS
Commission agrément
FoRS Henallux

### Groupes de travail

- GT infirmiers spécialisés et pratique avancée
- GT Recommandations immobilisation rachis
- GT PIT
- GT Benschmarck Urgences
- GT Sepsis

### Objectifs et perspective 2024

- Réunion scientifique : 26 mars 2024
- Formations continues :
  - o Organisation Formation trauma nouvelles guidelines immobilisation rachis
  - o Organisation Formation trauma nouvelles guidelines immobilisation rachis Niveau 2 Recyclage
  - o Organisation Formation CBRN
- Réunion scientifique commune AFIU / Siz :
- Participation aux différentes réunion associations professionnelles
- GT PIT
- Etude Benchmark
- Etude Sepsis



## D. SIZ Nursing

L'ASBL constitue l'association dénommée « Société des Infirmiers(e) de Soins Intensifs » et est représentée sous le sigle « **SIZ-Nursing** » pour « **Soins Intensifs(ie)ve) Zorgen – Nursing** » (cf. logo). **Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !**

### Symposium 2023

Cette année marquait une année d'élections au sein de notre conseil d'administration.

Nous avons choisi de garder des sessions parallèles dans notre programme, ce qui nous permet d'aborder des thèmes parfois moins populaires. Cette approche nous permet aussi de créer un climat de dialogue avec notre public et de partage d'expériences.

Retours positifs des différents participants, réflexion autour d'un symposium plus long sur deux jours.

Depuis l'année dernière, nous avons mis en place un évènement après le symposium. Ce moment nous permet d'échanger avec nos membres et d'être à leur écoute. Nous pouvons également présenter nos activités et recruter des candidats pour notre conseil d'administration.



### SIZ Nursing 2023

Joséfine Declaye en tant que notre nouvelle présidente, ainsi que Yannick Hansenne en tant que notre nouveau vice-président. Laurent Fontaine et Cinderella Noël assument les fonctions de secrétaires, tandis que Thomas Bouchat continue son rôle de trésorier.

Actuellement, notre conseil est composé de 18 personnes :

- Sébastien Canipel
- Jérôme Tack
- Yannick Hansenne
- Ghislain Ludo
- Thomas Bouchat
- Joséfine Declaye
- Cinderella Noël
- Geraldine Blomart
- Laurent Fontaine
- Thomas Rotens
- Véronique Baudewyns
- Véronique Lorge
- Benjamin Cailleau
- Ludovic Ghislain
- Kemo Conde
- Frédéric Bergen

Les différents administrateurs occupent des activités de représentations au sein d'organismes, associations ou institutions pour la représentation de la profession infirmière.

## Conseil d'administration



Au niveau du conseil d'administration en lui-même, différents mouvements ont eu lieu.

Nous avons acté la démission de monsieur Arnaud Bruyneeel, madame Barbara Schmidt et monsieur Martin Fortemps.

Un nouveau bureau a été mis en place à la suite des élections au sein du conseil d'administration.

### Projets

Au niveau des projets, la réorganisation de notre communication externe notamment par la revue de notre site internet.

Différents projets d'études sont également dans les boîtes.

Nous souhaitons développer des ateliers de démystification de la recherche. Nous souhaitons aussi pousser une réflexion pour réduire la consommation de CO<sub>2</sub>.

### Membres :

Au niveau des statistiques, nous avons, pour l'année 2023, 390 membres.



# 7. Nos sponsors



Notre association est la première à avoir alerté Amma Assurances sur la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers. Un partenariat est établi avec cet assureur depuis 2005, sur base du contrat que nous avons co-écrit. Grâce à cette collaboration, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle AMMA avec défense juridique à tarif préférentiel (environ 50% de réduction) et obtenir des réductions sur d'autres assurances (hospitalisation, voiture, familiale...).

Différentes entreprises nous ont soutenus cette année, en sponsorisant nos événements : Armonea, Kaspard, BS Nutrition.



**KASPARD**  
a safer life



EBPtracticenet a tenu un stand lors de la journée ComPAs.

 **ebpracticenet**

# 8. Que fait-on de votre cotisation de 59€ ?

De votre cotisation de 59 €, nous utilisons 50 % pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

30 % servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn et 20 % pour actions de visibilité réseaux sociaux, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association, ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.